

PAR COURRIEL

Le 18 avril 2018

**Objet : Demande verbale d'accès n° 2006 51833 - Réponse**

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 17 avril dernier, concernant la ferme sise au 475, rang de Versailles à Mont-Saint-Grégoire (lot 4 158 612 du cadastre du Québec). Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection, 8 novembre 1994 (12 pages);
2. Rapport d'inspection, 7 décembre 1995 (4 pages);
3. Rapport d'inspection, 8 novembre 1994 (7 pages);
4. Rapport d'inspection, 23 septembre 1994 (5 pages).

Vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

original signé par

Isabelle Lavoie  
Répondante régionale

p. j. (3)

RAPPORT D'INSPECTION

2 1730-01-03  
N/RÉFÉRENCE : 1-1865-01-04 DATE DE RÉDACTION : 94 11 14  
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 94 11 08 HEURE : - Arrivée : \_\_\_\_\_  
A M J - Départ : \_\_\_\_\_

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : RÉAL NORMANDEAU

. ACCOMPAGNÉ DE : \_\_\_\_\_

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)

1 - ÉPANDAGE DES PORCARRÉS 475 RD VRSAILLES  
VRSAILLES INC 607 art. 23-24  
2 - art. 23-24 MTL

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
<u>Y A</u>	_____
_____	_____
_____	_____

PERSONNES RENCONTRÉES	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
1 -	<u>YVON ROBINETTE</u>	_____
2 -	art. 53-54	_____
	_____	_____

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : PHOTO(S) [x] CROQUIS [ ] PLAN(S) [ ] CARTE(S) [ ]  
Nombre : 10 No \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ 2. \_\_\_\_\_

. BUT(S) : SUIVI DE L'ÉPANDAGE DES FUMIERS

RAPPORT D'INSPECTION

7 1736.01-03  
N/RÉFÉRENCE : 1-1865 01-04

DATE DE RÉDACTION : 94 / 11 / 15  
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

1- RENCONTRÉ AVEC LE PROPRIÉTAIRE M. XIAN  
ROBITAILLE DES PORCHERES VERSAILLES INC  
CELUI-CI ME CONFIRME QU'IL Y A  
EU DE L'ÉPANDAGE DE LISIER DANS LE  
BUT D'ABAISSEZ LE NIVEAU DE LA LAGUNE  
POUR PERMETTRE L'ENTREPOSAGE DU LISIER  
JUSQU'AU PRINTEMPS 95. LE NIVEAU A ÉTÉ  
ABAISSÉ DE 7' A 8' DE PROFONDEUR. L'ÉPANDAGE  
A ÉTÉ FAIT PAR UN ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ.

art. 23-24

L'ÉPANDAGE A EU LIEU LE SAMEDI 5 NOVEMBRE  
ET LE LUNDI 7 NOVEMBRE 1994 SUR LES LOTS  
LOTS APPARTENANT À UN TIÉR

art. 23-24

VISITE TERRAIN

JE ME DIRIGE DIRECTEMENT VERS LA  
LAGUNE QUI EST SITUÉ A ENVIRON 500 M  
DANS LE CHAMP SUR PLACE JA CONSTATE QUE  
LA LAGUNE A EFFECTIVEMENT ÉTÉ ABAISSÉ  
JE MESURE SA DIMENSION ELLE EST DE 71 M X 34  
MÈTRE AU HAUT DU TALUS. PAR LA SUITE  
JE ME DIRIGE SUR LE LOT art. 23-24 ET JE LONGE  
CELUI-CI EN DIRECTION DU COURS D'ÉCO VERBAISÉ  
IL Y A EU ÉPANDAGE DE LISIER SUR CE LOT

RAPPORT D'INSPECTION

2 1736 01-03

N/RÉFÉRENCE : 1-1865 01-04

DATE DE RÉDACTION : 94/11/16  
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

JE CONSTATE LA PRÉSENCE DE LISIERS DANS  
LE FOSSE DE MILIEU ENTRE LE LOT art. 23-24

ARRIVÉ AU COURS D'EAU VERBAVISÉ JE CONSTATE  
QUE L'EAU EST GRISÂTRE ET OPACITÉ VOIR PHOTO 1  
PAR LA SUITE DE REMONTE LE COURS D'EAU  
VERBAVISÉ A CHAQUE EMBOUCHURE AVEC UN  
FOSSE DE MILIEU JE CONSTATE QU'IL Y A  
ÉCOULEMENT DE LISIERS DE PORC ET D'EAU  
CONTAMINÉ EN PROVENANCE DE CHAQUE  
FOSSE DE MILIEU VOIR PHOTO 2-3-4.

ARRIVÉ À LA LIMITE DU LOT art. 23-24

L'EAU DU COURS D'EAU ÉTAIT RELATIVEMENT  
CLAIR. J'AI DONC PRIS UNE PHOTO À  
ENVIRON 20 À 30 MÈTRES EN AMONT SUR  
LE LOT art. 23-24 VOIR PHOTO 5.

PAR LA SUITE JE SUIS RETOURNÉ À MON  
POINT D'ORIGINE EN PASSANT DE FAÇON  
PERPENDICULAIRE SUR LES LOTS art. 23-24

SUR CES LOTS IL Y A EU EFFECTIVEMENT  
ÉPANDAGE DE LISIERS ET CEUCI S'ÉCOULE  
À CERTAIN EN DROIT DANS LES FOSSES DE MILIEU  
VOIR PHOTO 6, 7, 9. EN QUITTANT LES  
LIEUX J'AI PRIS UNE DERNIÈRE PHOTO EN  
AVAL DE L'ÉPANDAGE VOIR PHOTO 10.

CONDITION CLIMATIQUE : IL EST À NOTER QU'IL Y A  
EU DES PLUVES LE 5 ET LE 6 NOVEMBRE SOIT  
PENDANT LA PREMIÈRE JOURNÉE D'ÉPANDAGE. CÉPENDANT  
IL N'Y A EU AUCUNE PRÉCIPITATION LE 7 NOVEMBRE SOIT  
LA SECONDE JOURNÉE D'ÉPANDAGE ET MON INSPECTION  
LE 8 NOVEMBRE

RAPPORT D'INSPECTION

8 - 1730 01-03

N/RÉFÉRENCE : 1-1865 01-04 DATE DE RÉDACTION : 9/11/16  
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

2 - EPANDAGE EN COURT À LA FERME

art. 23-24

art. 23-24

art. 23-24

JE RENCONTRE EN PREMIER LIEU PRÈS DE LA FOSSE

art. 53-54

UN EMPLOYÉ DU CONTRACTEUR SPÉCIALISÉ QUI EFFECTUE L'EPANDAGE PAR ASPERSION AU CANON. CELUI-CI NE CONFIRME QUE L'EPANDAGE A DÉBUTÉ CE MATIN. L'ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ EST

art. 23-24

VOIR PHOTO 1  
DU CANON SUR PLACE. JE MESURE LE PÉRIMÈTRE DE LA STRUCTURE 98,2 MÈTRES AVEC UN MUR DE 8" ET LE LISIÈRE A ÉTÉ ABAISSÉ DE 1,25 MÈTRES.

PAR LA SUITE J'AI PROCÉDÉ À L'INSPECTION AU CHAMP. J'AI MESURÉ LA SUPERFICIE D'EPANDAGE EN TENANT COMPTE QUE DE LA SUPERFICIE EPANDUE LORS DE MA LECTURE DES NIVEAUX DE LISIÈRE DE LA FOSSE. DIMENSION MESURE 156 m X 326 m ENVIRON. PAR

LA SUITE J'AI RENCONTRE art. 53-54

L'OPÉRATEUR DU CANON CELUI-CI MA MENTIONNÉ AVOIR EPANDU UNE SUPERFICIE SUPPLÉMENTAIRE DE 21 ARP (17,2 HA) PLUS HAUT. L'EPANDAGE AURAIT ÉTÉ FAITE DE FAÇON CARACTÈRE A PLUS DE 5 MÈTRES DES FOSSES SAUF A UN ENDROIT OÙ L'OPÉRATEUR AVOUR AVALR FAIT UNE MAUVAISE MANŒUVRE

art. 53-54

SUITE À MA QUESTION CONSIDÈRE FAIRE UN APPLICATION D'ENVIRON 5000 GALLONS/ACRE

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 1865 01-04

DATE DE RÉDACTION : 94 / 11 / 16  
A M J

3. CONCLUSION

domis  
Paschun  
Vernault

CONTREVIOL À L'ARTICLE 43 DU RÈG 63418  
CAR IL Y A EU EPANDAGE DE LISIER ET IL  
Y A EU RUISSELLEMENT VERS LES FOSSE

CONTREVIOL À L'ARTICLE 17 DU RÈG 63418

CONTREVIOL À L'ARTICLE 20 DE L'Q.E

CAR IL A EU REJET DE FUMIER (LISIER)  
DANS L'ENVIRONNEMENT

domis  
art. 23-24

2 - SUPERFICIE D'EPANDAGE 12,3 HA

VOLUME DE LISIER EPANDU 933 M<sup>3</sup>

POUR UNE DOSE DE 76 M<sup>3</sup>/HA

OU 30.4 ACRE POUR 205 700 GAL

POUR UNE DOSE DE 6766 GAL/ACRE

CE QUI REPRÉSENTE UN DOSE APPRECIABLE

MAIS COMTE TENU QUE LE SOL ÉTAIT

SABLEUX IL Y A EU AUCUN RUISSELLEMENT

IL EST À PRÉVOIR QU'IL POURRAIT

AVOIR ÉCOULEMENT PAR LE SYSTÈME

DE DRAINAGE SOUTERRAIN

RAPPORT D'INSPECTION

2-1736.01-03

N/RÉFÉRENCE : 1-1865.01-04 DATE DE RÉDACTION : 94/11/16  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

1- TRANSFÉRÉ LE DOSSIER AU SERVICE DES ENQUÊTES POUR IDENTIFICATION in DU CONTREVENANT POUR l'ÉPANDAGE À LA FERME LES PORCELIRES VERSAILLES. SELON CERTAINES INFORMATIONS LE CONTRACTEUR ÉPANDAGE art. 53-54 AURAIT DÉJÀ ÉTÉ CONDAMNÉ POUR DES INFRACTIONS IL Y A ENVIRON 10 ANS

art. 23-24

2 POUR L'ÉPANDAGE À LA FERME

(art. 23-24)

CLASSER LE DOSSIER

R.D.P. : R 10

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR :

*Paul L...* 94/11/17  
(signature) A M J

. VÉRIFIÉ PAR :

*Jacques...* 94/11/17  
(signature) A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

D'accord, priez le doner par transfert aux agents. Spécifiez dans le mot de remise le mandat que l'on donne aux agents

*Jacques*

XX/YY/ZZ

Page 6 de 6





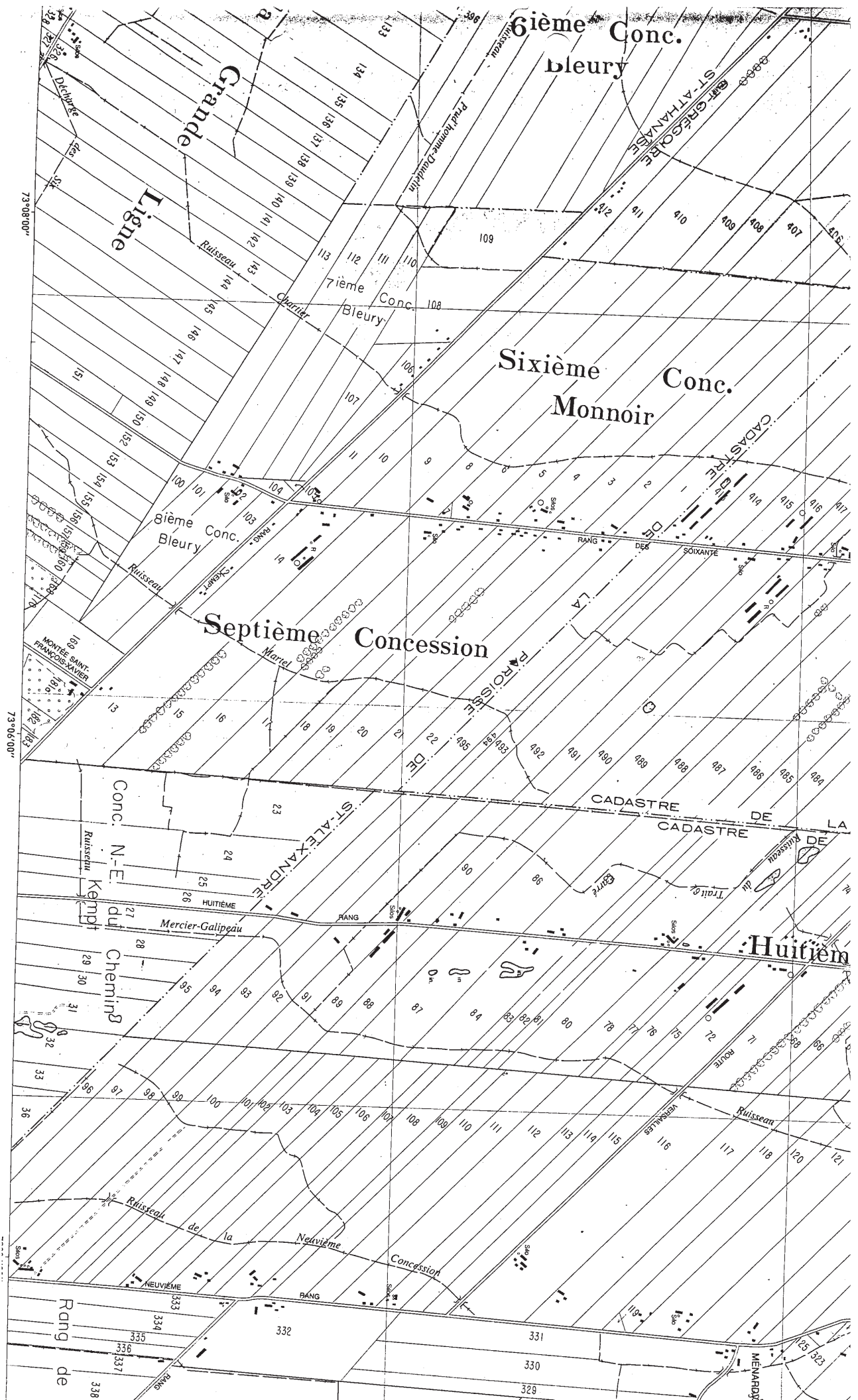




Photo #: 1 Date: 94-11-08

Nom: Les Porchaire  
Vonsailles

Municipalité: ST-GABRIEL LE GRAND

Note: art. 23-24

COUR D'EAU VONSAILLÉ  
Eau GRISÂTRE PRÉSENCE  
DE LISIÈRE DE PARC



Photo #: 2 Date: 94-11-08

Nom: 11  
11

Municipalité: 11

Note: EMBOUCHURE D'UN  
FOSSE DE MILLAU

art. 23-24

PRÉSENCE DE LISIÈRE



Photo #: 3 Date: \_\_\_\_\_

Nom: 11  
11

Municipalité: 11

Note: EMBOUCHURE D'UN  
FOSSE DE MILLAU

LIMITE DU LOT art. 23-24





Photo #: 4 Date: 94-11-08

Nom: Les Porcaorin  
 VERGAILLES

Municipalité: ST-GABRIEL LE GRAND

Note: FOSSE DE MILLIKU  
 ENBOUCHURE AVEC LE  
 COUR D'EAU VERGAILLÉ  
 art. 23-24

PRÉSENCE DE LISIER



Photo #: 5 Date: 94-11-08

Nom: 4  
 11

Municipalité: 11

Note: EAU CLAIR EN  
 AMONT DE LA ZONE  
 D'ÉPANDAGE art. 23-24



Photo #: 6 Date: 94-11-08

Nom: 4  
 11

Municipalité: 4

Note: FOSSE DE MILLIKU  
 art. 23-24

PRÉSENCE DE LISIER





Photo #: 7 Date: <sup>94-11-08</sup> ~~1865-01-04~~  
 Nom: LES PARCAVIERES  
 VANDERLIGAS  
 Municipalité: ST-GABRIEL LA GRANDE  
 Note: FOSSE DE MILLON  
 LIMITE LOT art. 23-24  
 ACCUMULATION DE LISIER  
 EN BORDURE DU CHAMP



Photo #: 8 Date: <sup>94-11-08</sup> ~~1865-01-04~~  
 Nom: //  
 //  
 Municipalité: //  
 //  
 Note: A CERTAIN ENDROIT  
 L'EPANDAGE AVAIT  
 ETE FAIT A UNE  
 BONNE DISTANCE DU  
 FOSSE



Photo #: 9 Date: 94-11-08  
 Nom: //  
 //  
 Municipalité: //  
 //  
 Note: ECLAISSAGE ET  
 ROUSSILLONNAGE DU  
 LISIER DU CHAMP  
 VERS LE FOSSE DU  
 MILLON





Photo #: 10 Date: \_\_\_\_\_  
 Nom: LES PARCOURIERS  
 VOZSAICCO  
 Municipalité: ST-PRÉGOIR LA GRANDE  
 Note: FOSSE VOZSAICCO  
 EN AVANT DE  
 L'ÉPARGNE AU  
 LIMITE DU LOT art. 23-24



Photo #: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Municipalité: \_\_\_\_\_  
 Note: \_\_\_\_\_

Photo #: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_  
 Nom: \_\_\_\_\_  
 Municipalité: \_\_\_\_\_  
 Note: \_\_\_\_\_

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 710-16-01-001865.01 DATE DE RÉDACTION : 95/12/07  
A M J

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 95/12/07 HEURE : - Arrivée : 10:00  
A M J - Départ : 11:30

INSPECTEUR / INSPECTRICE : René NORMANDEAU

ACCOMPAGNÉ DE : \_\_\_\_\_

LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)

475 RQ VERSAILLES  
ST BRÉSOIR  
90T 1KO  
LES PORCHES VERSAILLES

PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
_____	_____
_____	_____
_____	_____

PERSONNES RENCONTRÉES :	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
	<u>NIL</u>	_____
	_____	_____
	_____	_____

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : PHOTO(S) [ ] CROQUIS [ ] PLAN(S) [ ] CARTE(S) [ ]  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Nombre : No \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ 2. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

BUT(S) : SUIVRE DE L'AVIS D'INFRACTION DU  
14 NOVEMBRE 1994 ET PLAN CORRECTIF  
VOIR LETTRE DU 16 MARS 95 art. 23-24

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7716-16-01-001865.01

DATE DE RÉDACTION : 95 / 12 / 07  
A M J

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Sur place j'ai constaté la construction d'une nouvelle fosse j'ai mesuré un périmètre de 123,8 m extérieur celle-ci avait une profondeur de 4,78 m et était située au bout du lotissement 1865.02

Les deux fosse en bloc de béton des lotissements 1861.01 et 1865.02 ont été démolies à l'achèvement du lotissement en provenance des quatre lotissements et faite par voie souterraine et sans le toucher.

Pour le regard de la lagune il serait souhaitable de procéder à sa vérification au printemps prochain lorsque celle-ci sera remplie et pleine capacité.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7710-16-01-06/84101 DATE DE RÉDACTION :  $\frac{95}{A} \frac{12}{M} \frac{07}{J}$

3. CONCLUSION

Le plan correctif a été respecté

1- fosse en bloc démolie

2- nouvelle construction d'une  
ligne d'entreposage

3- Drapeau regard de la ligne  
attestation de conformité de  
l'ingénieur 95-09-29

Par contre aucune vérification  
n'a pu être réalisée à cause de  
conditions sèches pour attestation  
ing 95-09-29



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7716-1400-1865 01 DATE DE RÉDACTION : 95 / 07 / 07  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

~~Il est recommandé de procéder à une inspection de la logeure avant l'exploitation.~~

Planifier une inspection au printemps ou automne pour vérifier le fonctionnement du regard de la logeure

Formé et classer le dossier

L'exploitation après vérification du regard sera conforme

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : [Signature] 95 / 12 / 07  
(signature) A M J

. VÉRIFIÉ PAR : [Signature] 96 / 03 / 15  
(signature) A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :  
Rappel pour inspection à venir pour automne 96

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 1865 01-03 DATE DE RÉDACTION : 94 11 10  
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 94 11 10 HEURE : - Arrivée : 11:00  
A M J - Départ : 12:00

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : REAL NORMANDEAU

. ACCOMPAGNÉ DE : \_\_\_\_\_

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)

LES PARCOURIERS VERSAILLES INC  
475, RANG VERSAILLES  
ST-GREGOIRE LE GRAND

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
<u>6 A</u>	_____
_____	_____
_____	_____

PERSONNES RENCONTRÉES :	NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
	<u>XIAN ROBITAILLE</u>	<u>514 347 0961</u>
	_____	_____
	_____	_____

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : PHOTO(S) [ ] CROQUIS [ ] PLAN(S) [ ] CARTE(S) [ ]  
Nombre : \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_

ÉCHANTILLONS  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ 2. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

. BUT(S) : VÉRIFIER L'ÉTANCHÉITÉ DE DEUX  
STRUCTURE EN BLOC

## RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 1865 01-03 DATE DE RÉDACTION : 99 / 11 / 10  
A M J

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

RENCONTRE AVEC M. YVAN ROBITAILLE. JE  
L'INFORME DU BUT DE MA VISITE CEU1-CI.MB  
CONFIRME QUE LES DEUX FOSSES ON ÉTÉ  
CONSTRUIT EN 1975 AU MÊME MOMENT QUE  
LES TRAITEMENT 1865 01 ET 1865 03  
LE SEPTET EST CONSTITUÉ DE

140 T BAT 1865 01

400 T COUSTON BAT 1865 02

1100 P BAT 1865 03

1900 P BAT 1865 04

L'ENTRÉE POSAGE DES LISIERS EST FAITE DANS  
LES DEUX STRUCTURE EN BLOC CI-APRÈS  
MENTIONNÉ L'UNE DE 50 x 11 BAT 01 ET  
50 x 17 BAT 03 ET DANS UNE LAGUNE  
EN SOL DE 5018 m<sup>3</sup> SELON LE CA DU  
3 AVRIL 1985.

### VISITE TERRAIN :

LES DEUX STRUCTURES EN BLOC SON NON KTAUETTE  
L'UNE SITOÉ A L'EXTÉRIEUR DE LA PAROIS SUR  
FILTRE À L'INTÉRIEUR DE LA STRUCTURE VOIR  
PHOTO

LA LAGUNE A UNE DIMENSION DE 70m x 34 m  
AU HANT DU TALUS ET AURAIT UNE PROFONDEUR DE  
12' à 13' LE REGARD EST NON FONCTIONNEL  
IL Y A ACCUMULATION D'EAU

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 1865 01-03 DATE DE RÉDACTION : 9/11/10  
A M J

3. CONCLUSION

CONTREVIOL A L'ART 25 DU REG C 418  
CAR LE FUMIER LIQUIDE PROVENANT D'UN  
ETABLISSEMENT LE PRODUIT ANNUAL DOIT  
ÊTRE ENTREPOSÉ DANS UN RÉSERVOIR ÉTANCHE

CONTREVIOL A L'ART 28 DU REG C 418  
L'ACCUMULATION D'EAU A L'INTÉRIEUR DU  
REGARD NE PERMET PAS LA PRÉSE  
D'ÉCHANTILLONS

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 1865 01-03 DATE DE RÉDACTION : 99 / 11 / 10  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

ÉMETTRE UN AVIS D'INFRACTION SELON  
LES RECOMMANDATIONS DE LA CONCLUSION  
1 MOIS DE DÉLAIS POUR DÉPOSER UN  
PLAN CORRECTIF

R.D.P. : R18

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR :

[Signature] 99 / 11 / 10 45  
(signature) A M J

. VÉRIFIÉ PAR :

[Signature] 99 / 11 / 10  
(signature) A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Service agricole et pesticides

N/D: 1265-03  
Page: 1-13

Photo(s) #: 1-2 Date: 24-10-08 Photographié par: Paul Lavie  
Nom: Les Pêcheurs Versailles INC Notes: Fosse en Bloc de Béton BAT 03  
Municipalité: St-Onésime Le Grand ou à la présence d'eau qui s'infiltrer à l'intérieur



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
Direction régionale de la Montérégie  
Service agricole et pesticides

N/D: 1865.01  
Page: 213

Photo(s) #: 3-4 Date: 04-10-08 Photographié par: Paul Gauthier  
Nom: LES PARENTS VERSAILLES INC Notes: FOSSE EN BLOC DE BÉTON BAT 01  
Municipalité: ST-GREGOIRE LE GRAND LAS TRACKS NOIR SUR LE BÉTON DES PARCS SON  
DU A LA PRÉSENCE D'EAU QUI S'INFILTRÉ A L'INTÉRIEUR





Photo #: 5 Date: 9/10/88

Nom: \_\_\_\_\_

LES PORCHERIE VORSAILLAS

Municipalité: \_\_\_\_\_

ST-GREGOIRE LE GRAND

Note: \_\_\_\_\_

FOSSE EN BLOC

VUE OPPOSEE D05

PHOTO 3-4



Photo #: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Municipalité: \_\_\_\_\_

Note: \_\_\_\_\_

Photo #: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Municipalité: \_\_\_\_\_

Note: \_\_\_\_\_



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 1865 01-04 DATE DE RÉDACTION : 94/10/11  
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 94/09/23 HEURE : - Arrivée : 12:30  
A M J - Départ : 13:30

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : Rene Normandin  
. ACCOMPAGNÉ DE :

. LIEU INSPECTÉ : 475<sup>PT</sup> VERSAILLES . ADRESSE POSTALE (si différente)  
ST-GREGOIRE LE GRAND MONT-ST-GREGOIRE  
LES PORCELIÈRES VERSAILLES INC  
(YVAN ROBISAILLE)

. PLAIGNANT /PLAIGNANTE : Rencontre oui [ ] non [ ]

NOM/ADRESSE	TÉLÉPHONE
<u>4 A</u>	

NOM/FONCTION	TÉLÉPHONE
<u>NIL</u>	

. PIÈCES ANNEXÉES : PHOTOS  CROQUIS [ ] PLANS [ ] CARTES [ ]  
Nombre 5 # #

ÉCHANTILLONS  
[ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [ ] 1. \_\_\_\_\_  
PRÉCISEZ 2. \_\_\_\_\_

. BUTS : VÉRIFIER LA GESTION DES LISIÈRES  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 1865 01-04 DATE DE RÉDACTION : 9/10/11  
A M J

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

L'EXPLOITATION COMPTE QUATRE BATIMENTS  
LES DEUX PREMIERS 1865 01 ET 03 SONT  
MUNIS D'UNE FOSSE EN BLOC DE BÉTON  
VOIR PHOTO 1 ET 2. LES BATIMENTS  
1865 02 ET 04 SONT MUNIS D'UNE  
PRÉ-FOSSE AVEC RÉPRISE DU LISIER  
DE FAÇON PÉRIODIQUE. PAR CONTRE  
AU BAT 1865 04 ON REMARQUE QUE  
LA RÉPRISE DU LISIER N'EST PAS  
FAITE DE FAÇON ÉTANCHE VOIR PHOTO  
3. ILY A ACCUMULATION DE LISIER  
SUR LE SOL.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 1865 01-04 DATE DE RÉDACTION : 94/10/11  
A M J

3. CONCLUSION

1- Pour les deux fosse en bloc  
actuellement on ne peut affirmer  
qu'elles ne sont pas étanches

2 Pour la maintenance des  
Fumiers non étanches contrairement  
à l'article 25 du RCB Q2 H18  
à l'article 17 du RCB G9 H18  
par un projet de révision dans  
l'environnement art 20 de  
la L.C.B.

RDP : R 18

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 1865 01-04 DATE DE RÉDACTION : 94/10/11  
A M J

4. RECOMMANDATIONS

1- Pour Les Fosses en Bloc ASSURER  
UN SUIVI PÉRIODIQUE DANS LE BUT  
DE NOUS ASSURER QUE CES-  
CI SONT ÉTANCHES. <sup>CETTE</sup> EXPLOITATION EST SITUÉE EN  
FACE DE L'EXPLOITATION DE  
R ROBITAILLÉ ET FILS INC POUR LAQUELLE  
NOUS PROCÉDONS À UN SUIVI PÉRIODIQUE  
DE LA FOSSE EN BLOC

2- ÉMETTRE UN AVIS D'INFRACTION  
SELON LES INFORMATIONS CONTENUES  
DANS LA CONCLUSION

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : Rena Nardoune (nom) [Signature] (signature) 94 10 11  
A M J

. VÉRIFIÉ PAR : Jacques Roy (nom) [Signature] (signature) 94 10 17  
A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :



Photo #: 1 Date: 94-07-23

Nom: LES PORCÉRIKES  
 UNIVERSAL INC

Municipalité: ST-GABRIEL LE GRAND

Note: FOSSE EN BLOC DE  
 BÉTON BAT 1865.01



Photo #: 2 Date: 94-09-23

Nom: 11  
 11

Municipalité: 11

Note: FOSSE EN BLOC DE  
 BÉTON BAT 1865.03



Photo #: 3 Date: 94-09-23

Nom: 11  
 11

Municipalité: 11

Note: LIEU DE RÉPRISE DU  
 LISIÈRE BAT 1865.04  
 MANIPULATION DU LISIÈRE  
 NON BIANCHÉ



*Paul Clavel*